

Revue générale de droit



Jean-Louis Baudouin, *Les obligations*, 4^e édition, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1993, 805 pages, ISBN 2-89073-874-4
Karim Benyekhlef, *La protection de la vie privée dans les échanges internationaux d'informations*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1992, 475 pages, ISBN 2-89-400-013-8
Henri Brun, Pierre Brun, *Charte des droits de la personne; Législation, Jurisprudence et Doctrine*, 6^e éd., Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 805 pages, ISBN 2-89127-265-X
Chambre des notaires, *Récents développements en copropriété divise*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1993, 444 pages, ISBN 2-89400-02109
Olivier Duhamel, *La Constitution française*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1992, 128 pages, ISBN : 2-13-044621-3
H. Patrick Glenn (sous la direction), *Droit québécois et droit français : communauté, autonomie, concordance*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1993, 608 pages, ISBN 2-89073-867-1
Hélène Ouimet, Pierre Laporte, *Travail plus — Le travail et vos droits*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, numérotation par chapitre, ISBN 2-89127-274-9
Prix Charles Coderre : À la frontière de l'éthique et du droit, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1993, 182 pages, ISBN : 2-890730-6
H. Reid, J. Reid, *Code de procédure civile du Québec — Complément jurisprudence et doctrine*, 9^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 708 pages, ISBN 2-89127-257-9
Maurice Tancelin, *Des obligations — L'acte illégitime et les modes d'exécution*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 283 pages, ISBN 2-89127-278-1
Guy Tremblay, *Une grille d'analyse pour le droit du Québec*, 3^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 58 pages, ISBN 2-89127-264-1
Julie Boulanger, Mélanie Méthot, Isabelle Solon Héral and Manon Lavigne

Volume 25, Number 3, September 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056300ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1056300ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)
2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Boulanger, J., Méthot, M., Solon Héral, I. & Lavigne, M. (1994). Review of [Jean-Louis Baudouin, *Les obligations*, 4^e édition, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1993, 805 pages, ISBN 2-89073-874-4 / Karim Benyekhlef, *La protection de la vie privée dans les échanges internationaux d'informations*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1992, 475 pages, ISBN 2-89-400-013-8 / Henri Brun, Pierre Brun, *Charte des droits de la personne; Législation, Jurisprudence et Doctrine*, 6^e éd., Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 805 pages, ISBN 2-89127-265-X / Chambre des notaires, *Récents développements en copropriété divise*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1993, 444 pages, ISBN 2-89400-02109 / Olivier Duhamel, *La Constitution française*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1992, 128 pages, ISBN : 2-13-044621-3 / H. Patrick Glenn (sous la direction), *Droit québécois et droit français : communauté, autonomie, concordance*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1993, 608 pages, ISBN 2-89073-867-1 / Hélène Ouimet, Pierre Laporte, *Travail plus — Le travail et vos droits*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, numérotation par chapitre, ISBN 2-89127-274-9 / *Prix Charles Coderre : À la frontière de l'éthique et du droit*, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1993, 182 pages, ISBN : 2-890730-6 / H. Reid, J. Reid, *Code de procédure civile du Québec — Complément jurisprudence et doctrine*, 9^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 708 pages, ISBN 2-89127-257-9 / Maurice Tancelin, *Des obligations — L'acte illégitime et les modes d'exécution*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 283 pages, ISBN 2-89127-278-1 / Guy Tremblay, *Une grille d'analyse pour le droit du Québec*, 3^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 58 pages, ISBN 2-89127-264-1]. *Revue générale de droit*, 25(3), 471–478. <https://doi.org/10.7202/1056300ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NOTULES

Jean-Louis BAUDOUIN, *Les obligations*, 4^e édition, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1993, 805 pages, ISBN 2-89073-874-4.

Le juge Jean-Louis Baudouin nous présente une quatrième édition d'un ouvrage-clé en droit civil québécois : *Les obligations*. La deuxième édition, soit celle de 1983, avait fait l'objet d'une recension dans cette *Revue* (voir : (1984) 15 *R.G.D.* 182). La présente édition diffère des précédentes en ce qu'elle traite du droit des obligations selon les dispositions du *Code civil du Québec* entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994.

L'auteur garde en substance le plan suivi dans les éditions précédentes; cependant, il respecte la nouvelle structure qu'apportent certaines modifications de plan du nouveau Code. En ce qui a trait à la responsabilité civile légale, monsieur le juge Baudouin a maintenu la séparation entre ses deux ouvrages et ce, malgré l'effort d'intégration que s'est proposé de faire le nouveau Code des règles de la responsabilité contractuelle et de celles de la responsabilité légale. Selon lui, il est préférable pour le moment de procéder de cette façon et ce, en raison des facteurs suivants : d'une part, sur le plan pratique, la responsabilité légale constitue une entité en soi et, d'autre part, puisque dans la majorité des facultés de droit ces matières font l'objet de deux cours différents, la tâche des étudiants n'en sera que facilitée.

Compte tenu du fait que sur le plan des grands principes, la jurisprudence décidée sous le régime du *Code civil du Bas-Canada* continuera probablement de s'appliquer, l'auteur effectue de nombreuses références à celle-ci. Toutefois, il fait les mises en garde nécessaires à son utilisation. Monsieur le juge Baudouin souligne finalement qu'en raison de son devoir de réserve judiciaire, l'ouvrage qu'il nous offre est davantage un exposé du droit positif en la matière qu'une critique de celui-ci.

Dans son introduction générale, l'auteur nous propose une définition de l'obligation de même qu'une classification des obligations d'après leurs effets, leur objet et leurs

sources. Ensuite, dans les livres I, II et III, il traite respectivement des sources des obligations, de leurs effets et, finalement, de leur transmission, mutation et extinction.

Souignons en terminant que ce livre est doté d'une table des matières, d'une table de la jurisprudence, d'une table de la législation et d'un index analytique avec renvois pertinents. En somme, et en plus d'être un ouvrage indispensable à tous les civilistes, ce livre se révèle également un outil des plus efficace pour son utilisateur.

Julie BOULANGER

Karim BENYEKHLEF, *La protection de la vie privée dans les échanges internationaux d'informations*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1992, 475 pages, ISBN 2-89-400-013-8.

M^c Karim Benyekhlef, professeur de droit à l'Université de Montréal, nous présente un livre sur la protection de la vie privée dans les échanges internationaux. L'analyse est divisée en quatre chapitres. Dans le premier portant sur la notion du droit à la vie privée, l'auteur traite, dans un premier temps, des sources de ce droit et se penche ensuite sur l'épineuse question de sa définition. Il aborde aussi cet aspect du droit à la vie privée qu'est l'information relative à une personne. C'est ce qu'il intitule « Droit à la vie privée informationnelle ».

Le deuxième chapitre est consacré à l'étude des lois sur la protection des données personnelles. L'auteur examine d'abord la structure et la portée de ces lois pour ensuite faire porter sa réflexion sur leur fonctionnement ainsi que sur leur administration. Enfin, compte tenu du fait que les données personnelles informatiques sont d'une très grande mobilité et donc susceptibles de poser des problèmes de droit international privé, la dernière section de ce chapitre porte sur cette question.

Les dangers des flux internationaux de données et les mesures de protection adoptées pour y remédier font l'objet du troisième chapitre. Comme le souligne l'auteur, « la fluidité de l'information fait qu'il est très facile d'échapper aux prescriptions nationa-

les » (p. 205) relatives à la protection des données à caractère personnel. Il suffit d'exporter l'information vers des pays où la réglementation à cet égard est inexistante ou moins exigeante et voilà : l'information est désormais au « paradis des données ». Mais, lorsqu'un État par sa législation tente de limiter les flux internationaux de l'information personnelle, on l'accuse de protectionnisme. L'auteur procède donc, dans une section intitulée « Protection des données : protection des droits de la personne ou protectionnisme économique », à l'analyse du bien-fondé de ces attaques. Il examine ensuite les deux instruments internationaux adoptés pour veiller à la protection des données, soit les lignes directrices de l'OCDE et la Convention européenne. Finalement, l'auteur présente quelques-unes des nouvelles applications technologiques et étudie brièvement l'incidence de ces dernières sur la gestion de l'information personnelle. En fait, cette dernière analyse a pour but de déterminer le caractère adéquat ou non des mécanismes mis en place pour assurer la protection de l'information personnelle.

La compétence constitutionnelle en ce qui a trait à la protection de la vie privée fait l'objet d'un examen particulier dans le dernier chapitre de l'ouvrage. En premier lieu, l'auteur s'interroge sur le pouvoir des gouvernements fédéral et provinciaux de légiférer en matière de protection des renseignements personnels. En deuxième lieu, il se demande quelle autorité législative est habilitée à réglementer les flux transfrontières de données à caractère personnel.

Bref, ce livre constitue sans aucun doute un ouvrage de référence précieux dans le domaine des échanges internationaux d'informations. Sa consultation en aurait toutefois été grandement facilitée si la table de jurisprudence avait été dotée de références aux numéros de pages et si l'on avait inséré un index analytique avec renvois pertinents.

Julie BOULANGER

Henri BRUN, Pierre BRUN, *Charte des droits de la personne; Législation, Jurisprudence et Doctrine*, 6^e éd., Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 805 pages, ISBN 2-89127-265-X.

Cet ouvrage se veut un précieux outil de référence pour quiconque s'intéresse à

l'état actuel du droit en ce qui a trait aux droits de la personne. Il regroupe en effet les principaux textes législatifs applicables en la matière. On y retrouve ainsi la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Charte des droits et libertés de la personne*, la *Déclaration canadienne des droits* et la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Il est à noter que les règlements, ordonnances et directives afférents à chacune de ces lois y sont également reproduits. Le tout est agrémenté par les textes de certains documents internationaux, universels, américains et européens, susceptibles de fournir une information complémentaire, dont la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, l'*American Bill of Rights* et la *Convention de sauvegarde des Droits de l'homme et des libertés fondamentales*.

Cet ouvrage fait état des décisions de nos tribunaux rapportées dans les recueils de jurisprudence datés de 1992. La jurisprudence y est présentée sous forme de résumés succincts des principales décisions rendues, relativement à chaque disposition des quatre chartes qui font l'objet de cette recherche. Suivent ensuite des références à la doctrine pouvant s'avérer intéressante quant au sujet traité dans chaque section.

La consultation de cet ouvrage est facilitée par la présence d'une table de la jurisprudence et d'une table de la doctrine. De plus, l'information y est regroupée sous plusieurs sections d'objet spécifique, ce qui la rend aisément accessible au lecteur. Le tout est complété par un index des sujets détaillé, avec renvois aux quatre chartes.

Il est intéressant de noter que Pierre Brun s'est joint à son père, Henri Brun, pour nous présenter cette sixième édition, qui se veut plus volumineuse et complète que les précédentes.

Mélanie MÉTHOT

CHAMBRE DES NOTAIRES, *Récents développements en copropriété divise*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1993, 444 pages, ISBN 2-89400-02109.

La Chambre des notaires nous présente un ouvrage collectif qui sera certainement d'une grande utilité pour les juristes québécois. Regroupant huit textes préparés par six notaires différents, ce livre fait plus qu'une

simple analyse des principales questions juridiques en la matière. Les auteurs y font également ressortir les aspects pratiques de l'application des règles du Code civil et ils procèdent à l'étude des modifications apportées par le nouveau Code.

Le premier texte de cet ouvrage, que son auteur, M^e Serge Allard, a intitulé « Notes et commentaires sur le Code civil du Québec en matière de copropriété », a pour objet de présenter les nouvelles dispositions relatives à la copropriété et de les commenter.

Le deuxième texte de ce livre traite de la vente sur plans de copropriétés. M^e François Brochu, qui en est l'auteur, divise son analyse en deux parties. Dans la première, il étudie les mécanismes de protection des acheteurs sur plans préalablement à la vente et, dans la seconde partie, son analyse porte sur les recours dont disposent les acheteurs sur plans après la signature de l'acte de vente.

Vu les nombreux problèmes que soulève l'exercice de la fonction d'administrateur dans la copropriété divise, M^e Guy Delisle, dans le troisième texte de cet ouvrage, entreprend l'étude de la fonction d'administrateur en copropriété divise. Plus précisément, il traite de son statut juridique, de ses pouvoirs et, finalement, de ses obligations.

M^e Christine Gagnon, quant à elle, est l'auteure de trois textes de ce livre. Dans son premier écrit, elle traite de la question du caractère commun ou exclusif de certaines parties d'un immeuble en copropriété divise. Pour ce faire, elle examine d'abord la nature du droit du copropriétaire dans une partie exclusive et dans une partie commune dont la jouissance est exclusive. Elle traite ensuite des incidences du caractère commun ou exclusif sur le transfert du droit de propriété et sur la contribution aux charges communes.

Dans son deuxième texte, M^e Gagnon, nous entretient du contentieux de la copropriété divise en droit québécois. L'étude est divisée en trois parties. Premièrement, l'auteure traite de la responsabilité des organes de la copropriété que sont les administrateurs et l'assemblée des copropriétaires, et de la responsabilité individuelle des occupants de l'immeuble, soit les copropriétaires et les locataires. Il s'agit, en fait, de l'étude de la responsabilité des différents intervenants de la copropriété. Deuxièmement, M^e Gagnon aborde la question de l'exercice des droits par les différentes parties à l'occasion de conflits. Dans

cette partie de l'étude, elle départage deux types d'actions en justice : les actions collectives exercées par les administrateurs et les actions individuelles exercées par les occupants de l'immeuble. L'auteure montre aussi que certaines actions ont un caractère mixte. Troisièmement, M^e Gagnon traite d'un monde particulier de résolution des conflits en copropriété : l'arbitrage.

Le troisième et dernier texte que nous donne M^e Gagnon s'intitule « Assemblées générales des copropriétaires en copropriété divise ». L'analyse porte, dans un premier temps, sur l'examen des règles relatives à la tenue d'une assemblée générale des copropriétaires. Dans un deuxième temps, elle traite des pouvoirs dont dispose l'assemblée des copropriétaires ainsi que de la majorité requise pour exercer ces pouvoirs. Finalement, elle examine les causes de nullité des décisions qui sont prises en assemblée générale.

Le septième texte de cet ouvrage, par M^e Denys-Claude Lamontagne, porte sur l'enregistrement et les problèmes connexes les plus significatifs qui sont susceptibles de se présenter en copropriété divise.

Finalement, M^e Pierre Pépin, dans le huitième texte de cet ouvrage, porte sa réflexion sur l'amélioration des normes de sécurité en matière de vente d'immeubles à construire. Pour ce faire, il procède à une analyse du droit français, duquel, pour reprendre ses propos, s'inspire notre système de copropriété divise.

Notons, avant de terminer que, chacun des textes, est accompagné d'un plan détaillé avec renvois aux numéros de pages, ce qui, il va sans dire, facilite grandement la consultation. De plus, ceux qui veulent approfondir un sujet en particulier seront ravis de constater que chaque texte est doté, le cas échéant, d'une table de la législation, d'une table des jugements et d'une bibliographie.

Julie BOULANGER

Olivier DUHAMEL, *La Constitution française*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1992, 128 pages, ISBN : 2-13-044621-3.

La France, par le texte fondateur de 1789 a grandement contribué à créer un modèle de démocratie moderne inspirant les constitutions de plusieurs pays. Ces motiva-

tions font en sorte qu'il soit nécessaire de faire porter ces textes à l'attention de ceux qui n'ont pas le français comme langue maternelle.

La Constitution française, fait partie de la célèbre collection encyclopédique *Que sais-je?* et propose quatre versions des textes constitutionnels français, respectivement la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* (26 août 1789), le *Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946* et la *Constitution du 4 octobre 1958* — dans les principales langues de la Communauté européenne : le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien.

La lecture des textes peut se faire verticalement, par colonne, ce qui permet de lire les textes constitutionnels français dans une autre langue, ou elle peut se faire horizontalement, par ligne ce qui permet de lire un article, un paragraphe, une phrase ou un mot dans cinq langues différentes.

Dans les dernières pages de l'ouvrage on retrouve la publication classique de la Constitution française en français.

Ce livre s'adresse à la fois à ceux qui veulent approfondir leurs connaissances en droit constitutionnel et à ceux qui étudient les langues.

Ce recueil d'actualité est important étant donné que la construction de la Communauté européenne occupe les débats politiques et institutionnels en Europe. D'autre part, le développement du droit international comparé est d'une urgence démocratique vu les états européens émergents qui se dotent d'une nouvelle constitution. Ainsi, ce livre permet une analyse détaillée des mécanismes constitutionnels français en rendant hommage à la diversité linguistique de la Communauté européenne.

Isabelle SOLON HÉLAL

H. Patrick GLENN (sous la direction), *Droit québécois et droit français : communauté, autonomie, concordance*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1993, 608 pages, ISBN 2-89073-867-1.

Le présent ouvrage regroupe divers textes qui traitent, d'une façon générale, de l'impact des modèles étrangers sur le droit national et, plus particulièrement, sur les Codes civils du Québec. Une partie de ces textes ont été sollicités dans le cadre d'une analyse

portant sur la circulation du modèle juridique français, en réponse aux interrogations du thème du Congrès Henri Capitant de 1993. La seconde source de textes est le colloque de novembre 1992 organisé par la section québécoise de l'Association Henri Capitant et l'Association québécoise de droit comparé. Le sujet de ce colloque se voulait une extension du thème du Congrès Capitant de 1993 à une conception plus large de l'influence des modèles étrangers en général. Cette analyse de droit comparé se veut donc un reflet de l'opinion de la doctrine québécoise sur la question traitée.

Ce recueil regroupe les études suivantes : « La perception de l'ancien droit et du nouveau droit français au Bas-Canada, 1774-1866 » par Michel Morin; « La codification de 1866 : contexte et impact » par Sylvio Normand; « Du Code civil du Bas-Canada au nouveau Code civil du Québec : l'influence de la codification française » par Louise Langevin et Denise Pratte; « L'influence de la doctrine française sur le droit civil québécois : le rapprochement et l'éloignement de deux continents » par Pierre-Gabriel Jobin; « La rédaction législative et la réception de la technique française » par Pierre Issalys; « L'organisation judiciaire, le statut des juges et le modèle des jugements dans la Province de Québec » par Édith Deleury et Christine Tourigny; « La femme mariée et le Code civil du Bas-Canada : une commune émancipation? » par Jean-Maurice Brisson et Nicholas Kasirer; « Le droit de la famille au Québec : un exemple de construction juridique par des apports de droit externe » par Dominique Goubau; « La genèse du concept de l'autorité parentale et de l'intérêt de l'enfant en droit civil français et québécois » par Elaine Demers et Andrée Ruffo; « Droits d'auteur et droits de la personnalité : droit français, droit québécois et droit canadien » par Ysolde Gendreau; « Droit québécois et droit français des obligations : divergence et concordance » par Patrice Deslauriers; « Le droit privé des biens : à l'enseignement de la continuité » par Madeleine Cantin Cumin; « The New Quebec Law of Trusts : The Adaptation of Common Law Thought to Civil Law Concepts » par John E.C. Brierley; « La circulation du modèle juridique français et le droit commercial québécois » par Lubin Lilikoff; « L'influence du droit français sur le droit de la preuve au Québec » par Yves-Marie Morissette; « Le droit français et le droit québécois de l'arbitrage conventionnel » par Louis Marquis; « La reconnaissance d'une forme mitigée de dualité de juridictions en

droit administratif canadien » par Geneviève Cartier et Suzanne Comtois; « Droit du travail québécois : genèse et génération » par Marie-France Bich; « L'unification de l'enseignement du droit en Europe » par Jutta Brunee; « Droit québécois et droit français : communauté, autonomie, concordance » par H. Patrick Glenn.

Nous pouvons remarquer la grande diversité des sujets traités et la qualité des auteurs ayant contribué à l'analyse qui nous est ici offerte. C'est donc avec un intérêt certain que le lecteur avide d'en apprendre sur l'histoire et la théorie du droit parcourra cet ouvrage.

Mélanie MÉTHOT

Hélène OUMET, Pierre LAPORTE, *Travail plus — Le travail et vos droits*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, numérotation par chapitre, ISBN 2-89127-274-9.

Ce volume se veut un outil de travail pédagogique. Il fut d'abord élaboré pour accompagner le cours télévisé : *Le travail et vos droits*. Mais, même sans les 13 émissions, un étudiant peut facilement consulter ce livre et acquérir des connaissances en droit du travail, car ce volume est rédigé dans un langage clair pour rendre cette matière accessible à tous.

Cet ouvrage comprend d'abord, une table des matières générale et une table des définitions concernant plusieurs notions de droit pour le lecteur profane. Il comporte ensuite 13 chapitres qui couvrent chacun un sujet pertinent du droit du travail : l'entrepreneur indépendant, la législation du travail et le partage des compétences, le contrat individuel de travail, la *Loi sur les normes du travail*, le *Code du travail*, la négociation, les régimes spéciaux, la santé et la sécurité au travail et les droits et libertés de la personne.

Chaque chapitre se veut complet en lui-même; à cet effet il comprend une table des matières, un contenu pédagogique exhaustif accompagné de références aux décisions de jurisprudences ou aux textes législatifs pertinents.

De plus, on retrouve presque à toutes les pages une notion sur laquelle l'auteur veut insister. Celle-ci se traduit par une note bien en évidence dans la marge. Voici des exemples de notes en marge : « L'employé

qui démissionne sans préavis raisonnable peut être poursuivi par son employeur »; « Pour contester un congédiement sans cause juste et suffisante, le salarié doit avoir trois ans de service continu dans la même entreprise »; « La grève est prohibée pendant la durée de la convention collective », etc.

Accessoirement, chaque chapitre comprend des exercices et les réponses aux exercices. Tous les chapitres ont aussi une bibliographie qui se divise en deux, soit les ouvrages généraux et les articles publiés dans des revues juridiques. Puis, afin de diriger la recherche du lecteur, les ouvrages sont cotés en fonction de leur niveau de difficulté, c'est-à-dire ouvrage qui requiert une bonne connaissance du droit du travail, ouvrage plutôt accessible aux profanes ou ouvrage très accessible.

Plusieurs chapitre comportent des tableaux facilitant la compréhension ou des annexes pour compléter l'apprentissage. À titre d'exemples, certains tableaux portent sur les principales lois du travail québécoises ou fédérales et leur objet, les principaux tribunaux de droit commun ou tribunaux administratifs et leurs recours ou les congés avec salaire ou sans salaire pour événements familiaux. Les annexes tant qu'à elles peuvent reproduire soit, certains textes législatifs tels que les articles 91 et 92 de la *Loi constitutionnelle de 1867* concernant le partage des compétences ou certains articles du C.c.B.-C. ou du C.c.Q., soit des exemples de documents importants tels qu'une clause de non-concurrence, le formulaire pour porter plainte au commissaire ou pour faire une requête en accréditation, un protocole de retour au travail, une procédure de règlement des griefs et d'arbitrage, etc.

En somme, ce volume en droit du travail est complet et surtout facile d'accès pour le lecteur profane ou pour le juriste désirant se rafraîchir la mémoire sur un sujet plutôt complexe et aride.

Manon LAVIGNE

Prix Charles Coderre : *À la frontière de l'éthique et du droit*, Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1993, 182 pages, ISBN : 2-890730-6.

La réflexion sur les rapports entre l'éthique et le droit est un sujet d'actualité étant donné les questions suscitées par les technologies nouvelles qui remettent en cause

nos représentations fondamentales de la vie, du corps, de l'être et du sujet lui-même. Cette réflexion et ces discussions sont importantes étant donné que les réalités nouvelles de la science et de la technologie encouragent les législateurs à adapter les règles juridiques actuelles. Ainsi, les lauréates du prix Charles-Coderre 1992 ont su relever le défi ayant rapport à la définition, aux liens et différences entre ces deux notions : l'éthique et le droit.

Le sujet de travail pour l'année 1991-92, ayant comme titre *À la frontière de l'éthique et du droit*, invitait les étudiants à une réflexion les conduisant à traiter notamment de la définition et la distinction entre la morale, l'éthique, la déontologie et le droit et de la convergence entre la règle d'éthique et la règle de droit. De plus, les étudiants étaient encouragés à se servir d'exemples tels le sida, l'allocation de ressources rares, l'acharnement thérapeutique, l'alimentation artificielle, ou autres afin d'illustrer leurs propos.

Ce livre contient les travaux intégraux des lauréates des prix Charles-Coderre 1992.

Le premier prix a été accordé à Marie-Josée Alepin et Claudine Bienvenu de l'Université de Montréal pour leur travail intitulé *À la frontière de l'éthique et du droit : mythe et réalité* qui traite plus précisément de la bioéthique dans le sens de la science qui doit rendre compte d'un ensemble complet de conditions engageant une responsabilité dans la protection de la vie humaine. Ainsi, dans une première partie, ce travail présente les similitudes et les distinctions entre la morale, l'éthique, la déontologie et le droit. Dans une seconde partie les différentes facettes de l'autonomie de la volonté et de l'inviolabilité de la personne sont étudiées afin de démontrer la convergence entre l'éthique et le droit. Enfin, les auteurs analysent les divers aspects du respect de la dignité humaine due à la famille humaine et l'allocation des ressources, principes qui occupent une place importante dans la pensée éthique auxquels s'appliquent les individus, les tribunaux, les législateurs et les comités d'éthique malgré le fait qu'ils n'ont pas donné lieu à un encadrement juridique.

Le deuxième prix a été remporté par Carmen Lavallée de l'Université de Sherbrooke pour son travail portant le titre *À la frontière de l'éthique et du droit*. En première partie, elle présente le rôle de la morale dans l'évolution des fondements du droit et étudie

l'influence de la morale sur le développement du droit, de l'éthique et de la déontologie. En second lieu elle étudie la fonction du droit positif dans ses rapports avec l'éthique et la morale, et la façon par laquelle les développements biomédicaux ont servi de point de rencontre entre l'éthique et le droit. Enfin, elle présente les apports de ces deux notions dans la recherche de nouvelles solutions.

La troisième position a été accordée à Louise Bélanger, Isabelle Guiral et Lyne Morin de l'Université de Montréal pour leur travail intitulé *L'éthique et le droit : du rôle traditionnel aux interrogations nouvelles*. Premièrement, les auteures traitent des fondements éthiques et juridiques relatifs aux problèmes biomédicaux et à la qualité des services ainsi que de la reconnaissance légale de ces progrès scientifiques. En second lieu, elles étudient le mouvement de l'indépendance apparente entre l'éthique et le droit au partenariat renouvelé.

En somme, ces travaux sont très intéressants, d'autant plus que chacun adopte une approche différente et originale du sujet et de cette façon, contribue à l'avancement du droit social.

Isabelle SOLON HÉLAL

H. REID, J. REID, *Code de procédure civile du Québec — Complément jurisprudence et doctrine*, 9^e édition, Collection Alter Ego, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 708 pages, ISBN 2-89127-257-9.

Comme tous les ouvrages de la Collection Alter Ego, dont la réputation n'est plus à faire au sein de la communauté juridique tant professionnelle qu'étudiante, le *Code de procédure civile du Québec — Complément jurisprudence et doctrine* se veut un outil de référence indispensable. Soulignons que l'édition de 1991 a déjà fait l'objet d'une recension dans la *Revue générale de droit* : (1991) 22 R.G.D. 876. Cette neuvième édition présente ceci de particulier que Hubert Reid, auteur des précédentes versions, s'est adjoint l'aide de son fils Julien pour nous offrir un ouvrage encore plus imposant.

Cette nouvelle édition contient les principes dégagés par nos tribunaux concernant les dispositions du *Code de procédure civile* et nous permet de prendre rapidement connaissance de l'état actuel du droit en la ma-

tière. Les informations qui y sont compilées ont été mises à jour le 1^{er} janvier 1993, sauf en ce qui concerne les décisions de la Cour suprême du Canada pour lesquelles la recension s'est poursuivie jusqu'au 6 mai 1993. Nous retrouvons ainsi, pour chaque article du C.p.c., de brefs résumés de la jurisprudence la plus pertinente, de même que des renvois à d'autres articles du Code et des références à la doctrine applicable. L'ouvrage ne se veut pas une compilation de tout le droit afférent à chaque disposition mais bien une revue des principes essentiels, ce qui en fait le point de départ idéal pour toute recherche en la matière.

Plusieurs rubriques sont agrémentées de subdivisions référant aux différents aspects sous lesquels l'article est traité, ce qui en facilite la consultation. On retrouve de plus, à la fin du volume, des tables de doctrine, de jurisprudence et de législation citées avec mention des articles correspondants.

La récente entrée en vigueur de la *Loi sur l'application de la réforme du Code civil*, qui a modifié de façon importante le *Code de procédure civile*, demandera aux auteurs une révision en profondeur de leur ouvrage. Ils auront assurément beaucoup de pain sur la planche au cours de la prochaine année. C'est donc avec impatience que nous attendrons la dixième édition de cet *Alter Ego*.

Mélanie MÉTHOT

Maurice TANCELIN, *Des obligations — L'acte illégitime et les modes d'exécution*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 283 pages, ISBN 2-89127-278-1.

Ce volume est le deuxième d'une série de trois dont l'ensemble se veut une mise à jour au 1^{er} janvier 1994 de la théorie générale du droit des obligations. Son auteur, le professeur Maurice Tancelin a déjà publié plusieurs ouvrages sur les obligations dont : *Des obligations-contrat responsabilité*, *Théorie du droit des obligations* et *Jurisprudence commentée sur les obligations*. Il a donc une bonne perspective de l'évolution de ce droit tant législative que jurisprudentielle et doctrinale.

De ce fait, on retrouve dans la présente étude un nombre considérable de notes infrapaginales (1 627 dans le présent ouvrage) qui réfèrent en majeure partie aux décisions jurisprudentielles pertinentes et

d'autres qui sont des références aux articles de lois ou à la doctrine.

La méthode d'analyse que l'auteur a adoptée pour traiter des sources des obligations et de leurs effets consiste en une séparation en cinq titres de son exposé, ceux-ci étalés dans trois volumes.

Ainsi, le premier volume, concerne le titre premier, — les actes juridiques légitimes. Il traite du contrat et de l'acte unilatéral.

Le volume suivant, le présent volume, porte sur les titres deuxième et troisième. Le titre deuxième traite des actes juridiques illégitimes (les faits juridiques) et son unique chapitre s'intitule la responsabilité civile qui nous introduit d'abord à la responsabilité civile et à l'indemnisation sans faute. Ensuite il élabore sur les conditions d'exercice de la responsabilité civile c'est-à-dire : la faute personnelle, la faute ou le fait d'autrui, la faute dans la garde des choses ou la responsabilité du fait des biens, le fait non fautif, le dommage ou le préjudice et le lien de causalité. Enfin on y traite des causes d'exonération, de partage ou d'excuse de la responsabilité civile.

Le titre troisième traite de l'exécution forcée. On y analyse : les principes de l'exécution forcée, les mesures préliminaires, l'exécution en nature et l'exécution par équivalent — les dommages-intérêts et les indemnités.

Le troisième volume qui est à venir analysera au titre quatrième, l'exécution volontaire et au titre cinquième l'extinction sans exécution.

Dans son exposé, l'auteur a choisi de diviser et subdiviser tous les éléments pour en faire une analyse la plus complète possible étant donné que les obligations sont une matière aride et complexe. Il procède donc de manière systématique en s'appuyant sur les articles de lois pertinents et sur un nombre impressionnant de décisions de jurisprudence. De plus, il n'hésite pas à faire, lorsque cela est nécessaire à la bonne compréhension, une brève étude de droit comparé. Cependant, le fait que la matière soit séparée en trois volumes ne facilite pas la tâche du lecteur qui préférerait avoir une vue d'ensemble.

De plus, c'est afin de faciliter le repérage de notion précise que cet ouvrage de référence est accompagné d'une table alphabé-

tique des arrêts cités, un index général et une table des matières.

En somme, ce volume deuxième cerne les tenants et les aboutissants de la responsabilité civile et de l'exécution forcée pour fournir aux lecteurs intéressés une mise à jour dans cette matière.

Manon LAVIGNE

Guy TREMBLAY, *Une grille d'analyse pour le droit du Québec*, 3^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1993, 58 pages, ISBN 2-89127-264-1.

Cette grille d'analyse a pour objectif d'offrir à ceux qui veulent s'initier au droit du Québec un ouvrage qui, d'une façon synthétique et critique, englobe l'ensemble de la matière. Ainsi, l'œuvre étudie les catégories les plus fondamentales du droit au Québec et sert de fil directeur dans le dédale juridique moderne.

Le premier chapitre de l'ouvrage traite de la hiérarchie des sources et illustre

ainsi un mécanisme fondamental de fonctionnement du droit du Québec. D'autre part, le partage des compétences entre les gouvernements fédéral et provinciaux est évoqué au deuxième chapitre. Le troisième chapitre a pour sujet les droits français et anglais et leur influence respective dans le droit québécois. Le dernier chapitre de cette grille d'analyse porte sur l'importante distinction entre le droit civil et pénal au Québec et les connotations particulières s'y attachant.

Enfin, pour faciliter la tâche du débutant, l'auteur a laissé de côté les termes techniques, sigles, abréviations et les modes de renvoi particuliers. Cependant, pour l'intéressé qui voudrait approfondir ses connaissances, l'auteur a inclus à la fin du livre une liste des références utilisées soit les lois, la jurisprudence et la doctrine.

En somme, en tant qu'ouvrage d'introduction s'adressant à un auditoire diversifié ce livre est intéressant, bref et bien structuré.

Isabelle SOLON HÉLAL